

## ► Rapport sur le développement humain en Afrique 2012: Vers une sécurité alimentaire durable/ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2012

Source : [www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/Africa%20HDR/UNDP-Africa%20HDR-2012-EN.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/Africa%20HDR/UNDP-Africa%20HDR-2012-EN.pdf)

Tags : Société | Développement humain | Sécurité alimentaire | Afrique |

Ce rapport du PNUD sur le développement humain en Afrique, le premier en son genre, souligne que les pays du continent africain affichent, depuis quelques années, les taux de croissance les plus élevés à l'échelle mondiale, après le continent asiatique. Toutefois, en dépit de cette vigueur économique, près de 218 millions d'africains continuent de souffrir de la famine et de la malnutrition, ce qui entrave l'accélération du développement humain au niveau du continent.

L'insécurité alimentaire en Afrique se reflète, notamment, à travers une malnutrition chronique liée à la pauvreté et au sous-développement et une urbanisation accélérée qui exacerbe la dépendance alimentaire caractérisant les métropoles et qui s'est illustrée récemment par les « émeutes de la faim » et la multiplication des famines particulièrement dues aux conflits et aux guerres.

Selon le PNUD, les tensions sur la sécurité alimentaire en Afrique s'expliquent essentiellement par la mauvaise gouvernance, les privilèges accordés aux hommes au détriment des femmes pour l'accès à la terre. En Afrique, le contrôle des terres et l'accès aux intrants et aux ressources par les femmes sont les plus réduits à l'échelle mondiale. De plus, les faibles moyens financiers alloués par les Etats africains à l'agriculture (entre 5 et 10%) sont bien en dessous de la moyenne des 20% dépensés par les pays asiatiques lors de la Révolution verte (1960-1990).

Le PNUD considère que la sécurité alimentaire est un levier de développement humain qui permet aux populations de renforcer leur résilience face aux instabilités

socio-économiques. Dans ce sens, le rapport recommande aux Etats africains d'œuvrer activement en faveur du droit des populations à l'alimentation, lequel nécessite un revenu, des structures commerciales, des règles institutionnelles et une bonne gouvernance qui permettent aux populations pauvres d'acheter et de vendre des denrées alimentaires sur des marchés équitables à des prix justes. Le rapport met l'accent, également, sur la nécessité de renforcer les capacités humaines essentielles en matière de santé et d'éducation.

Enfin, le rapport identifie quatre domaines d'intervention prioritaires pour favoriser la sécurité alimentaire en Afrique. Il s'agit de :

- « l'augmentation de la productivité agricole,
- l'accroissement de l'efficacité des politiques nutritionnelles,
- le renforcement de la résilience, en particulier à travers la mise en place de programmes de protection sociale,
- l'autonomisation et la justice sociale, avec une attention particulière à accorder à la place des femmes dans le milieu rural. »

